



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'828  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.207  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 8  
Fläche: 103'735 mm<sup>2</sup>



Tant les caisses fédérales que cantonales subiront le contrecoup de la troisième réforme de l'imposition des entreprises. KEYSTONE

## LES GRANDS SUJETS DE LA CAMPAGNE (3/5)

# LE CASSE-TÊTE BUDGÉTAIRE AU MENU

De la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises découleront des décisions budgétaires pour le futur. Ce grand chantier impliquera des baisses fiscales de 2 milliards de francs au moins pour la Confédération et les cantons.

LAURA DROMPT

**Fédérales**  
**2015**  
18 octobre

C'est un débat pesant plus de deux milliards de francs par an: la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), qui sera discutée au Conseil des Etats à la rentrée de septembre, devrait durablement influencer la politique budgétaire de la Confédération et des cantons. Les enjeux économiques sont énormes et annoncent de vives oppositions entre gauche et droite, mais aussi entre les cantons, qui ont des intérêts fort divergents en la matière.

Tout est parti des pressions de l'Union européenne sur la Suisse afin qu'elle supprime les statuts fiscaux spéciaux, que plusieurs cantons (notamment Genève, Vaud et Zoug) accordent aux holdings et à certaines multinationales. Les firmes en question y négocient des conditions défiant toute concurrence. A l'image du géant brésilien Vale,

implanté dans le canton de Vaud, qui avait suscité la polémique lorsqu'avait été rendue publique son exonération de tout impôt cantonal et communal, et de 80% de l'impôt fédéral direct.

A l'opposé des pratiques vaudoises, on trouve Neuchâtel qui a supprimé ces régimes spéciaux en 2012, estimant préférable une politique fiscale «plus juste», «plus équitable» et «plus transparente».

### Menace de délocalisations

Lors de la consultation sur la RIE III, toutes les parties étaient d'accord pour supprimer les statuts spéciaux, indéfendables devant l'UE. Mais si la gauche applaudit la fin de la sous-enchère fiscale entre les cantons, la droite, elle, agite la menace de délocalisations en masse. Elle demande des mesures d'accompagnement sous forme d'allègements fiscaux, les entreprises en question ayant une forte tendance à s'installer sous les

cieux les plus cléments possibles.

En parallèle à la suppression des statuts spéciaux, chaque canton instaurera un taux unique d'imposition pour les entreprises, qu'elles soient suisses ou étrangères. L'enjeu est de fixer un taux suffisamment attractif pour maintenir ces sociétés sur sol helvétique, sans trop y perdre pour les finances publiques.

Le déficit annuel qui découlerait de la réforme se monterait à un milliard pour les cantons et à 1,2 milliard pour la Confédération, selon les estimations du Département fédéral des finances. A quoi s'ajoute un cadeau de 200 millions par an, souhaité par les milieux de la finance, sous forme de suppression du droit de timbre. Mais la droite hésite encore à l'exiger, de peur de trop charger la barque et de fragiliser la RIE III.

Reste que, sur un budget de 65 milliards de francs, la facture de 1,2 milliard est difficile à faire passer. Le Conseil fédé-



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'828  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.207  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 8  
Fläche: 103'735 mm<sup>2</sup>

ral indiquait la semaine dernière ne pas pouvoir tout prévoir des «effets variables» de la RIE III, qui s'inscrit dans des «perspectives budgétaires moroses».

### Un mal nécessaire?

Car le projet de budget présenté le 1<sup>er</sup> juillet présente un déficit de financement de 400 millions de francs. Ce qui a tout de suite fait réagir le PLR, appelant au gel des dépenses et à la réduction des dépenses en personnel de la Confédération: «Il ne faut pas imaginer que l'essor économique sera forcément au rendez-vous ces prochaines années», indiquait leur communiqué. Est-ce une bonne idée, en période électorale, d'amputer le budget fédéral de 1,2 milliard de francs? Pour la droite, il s'agit d'un mal nécessaire, l'argent non versé à l'Etat restera en circulation et participera au dynamisme économique de la Suisse.

L'aile libérale du parlement cherchera donc à donner le plus de lest possible aux entreprises, misant sur la responsabilité de celles-ci pour réinvestir les sommes économisées et créer de l'emploi. D'ailleurs, selon certains, le projet actuel ne va pas suffisamment loin. L'UDC a par exemple appelé à davantage d'assouplissements, craignant que la réforme ne suffise pas à «empêcher le départ à l'étranger d'une partie importante du substrat fiscal». Sans surprise, en revanche, le PBD suit sa conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf sur toute la ligne.

A gauche, on observe deux stratégies. Celle du socialiste Pierre-Yves Maillard qui s'est lancé dans un accord avec son collègue PLR au Conseil d'Etat vaudois Pascal Broulis, troquant cadeaux fiscaux contre une hausse de la partici-

pation des entreprises à la création de places de crèches et aux allocations familiales. Du côté des élus à Berne, la tendance va plutôt à un durcissement du discours. Verts et socialistes pourraient lancer un référendum au cas où les prestations sociales auraient à souffrir de la RIE III. Le PS craint particulièrement que des mesures d'austérité ne touchent les subventions de primes d'assurance-maladie ou les rentes. Pour la gauche, les coûts de la réforme devraient être compensés par les actionnaires et les entreprises elles-mêmes.

### Impact à long terme

A la veille des élections, la ministre des Finances Eveline Widmer-Schlumpf voit ainsi la pression monter face à son projet, trop généreux envers les entrepreneurs selon la gauche, et pas suffisamment attrayant pour encourager les multinationales à demeurer en Suisse selon la droite. Deux discours porteurs, électoralement parlant.

Au final, les effets de cette RIE III et du jeu des négociations en cours se feront sentir sur le long terme. Il a fallu attendre la présentation du budget 2016, par exemple, pour observer l'impact de la RIE II, mise en place à l'époque par Hans-Rudolf Merz, qui a provoqué une stagnation des rentrées de l'impôt fédéral direct depuis 2009. Reste à voir si, cette fois, partis et gouvernement trouveront une voie ménageant à la fois les finances publiques et les entreprises.

## Selon le Conseil fédéral, la réforme s'inscrit dans des «perspectives budgétaires moroses»



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'828  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.207  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 8  
Fläche: 103'735 mm<sup>2</sup>

## QUI COMPENSERA LES MILLIARDS EN MOINS DANS LES CAISSES?



**UDC** «La Confédération va devoir diminuer son budget, c'est certain», explique Céline Amaudruz (GE).

Selon la conseillère nationale, les nouvelles implantations d'entreprises qui seraient rendues possibles par un taux d'imposition attractif permettraient également de compenser ces pertes. «Mais il faudra peut-être aussi serrer la vis et procéder à des coupes, afin d'aider nos entreprises, par un meilleur environnement économique.» Un impératif, selon l'UDC, en période de franc fort.



**PS** Le conseiller national socialiste Roger Nordmann (VD) tire la sonnette d'alarme: «La portée de cette réforme est

largement sous-estimée. Le plan est bien plus gros que prévu, qui prévoit la suppression du droit de timbre en plus du reste, une mesure à 200 millions par an! Vaud se débrouille bien, mais pour les autres cantons, la situation est critique.» Selon lui, c'est sur la population que pèseront, au final, ces énormes pertes. «Si le projet reste en l'état, un référendum s'impose.»



**PLR** Olivier Feller, conseiller national vaudois, craint surtout la facture au cas où la réforme ne se ferait pas: «Les pertes fiscales seraient encore plus graves. A l'heure où la croissance européenne est anémique, la Suisse doit y voir une chance de se développer.» Certains cantons aux finances solides, comme Vaud, devraient même tirer leur épingle

du jeu, et pouvoir exiger que les entreprises augmentent leur participation aux allocations familiales. Mais il admet que la Confédération «ne se dirige pas vers des années de vaches grasses».



**PDC** Le Fribourgeois Dominique de Buman souligne que la réforme est inéluctable. «Mais la situation financière ne va pas

sur le beau, tout se resserre et il faut se demander qui paiera la facture.» Selon le conseiller national, la population comprendra la nécessité d'agir, à condition que les entreprises offrent quelque chose en contrepartie de cette forte baisse fiscale, comme la création de places de crèches. «Pour éviter le référendum, on ne peut se permettre une situation où les entreprises seraient les seules gagnantes.»



**Verts** Le sénateur vaudois Luc Recordon ne veut pas que la réforme se fasse «aux dépens de la population». Si ce projet est nécessaire pour «cesser de siphonner les ressources fiscales de pays tiers», ce projet «tel que présenté par le Conseil fédéral troue le porte-monnaie de la Confédération. Le risque est grand que la population paie la note d'au moins 1,3 milliard de francs en prestations supprimées ou en impôts supplémentaires». Et de regretter que rien ne vienne compenser les pertes.



**PBD** Le PBD soutient bien sûr le projet de réforme, mené par sa conseillère fédérale. La coordinatrice romande du parti,

Caroline Brenneke, espère ainsi «renforcer la confiance des entreprises et

consolider l'attrait de la place suisse». Quant au financement, il devra selon elle se faire en cherchant du côté des excédents structurels de la Confédération. Tout se jouera donc au niveau du budget.



**PVL** Laurent Seydoux, vice-président des Vert'libéraux, se montre plutôt optimiste: «Les Chambres travaillent depuis

longtemps à un plan d'économie et une partie des pertes a déjà été inscrite au budget. Je ne dis pas que ce sera facile, mais cette réduction de la fiscalité demeure essentielle.» Selon lui, certains cantons devront peut-être entreprendre des réformes. Au niveau de la Confédération, les assurances sociales pourraient représenter une piste «sans réduire les montants alloués, mais en les axant de manière plus pertinente». LDT